

Programme

Certificat individuel (ex-certiphyto) Renouvellement (toutes catégories sauf Conseil)

Dans le cadre du plan gouvernemental de réduction de l'utilisation des pesticides « Ecophyto », toutes les personnes exerçant une activité professionnelle en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires doivent détenir un certificat individuel professionnel. Le certificat individuel des produits phytopharmaceutiques peut être obtenu ou renouvelé par plusieurs voies, en particulier la formation ou le test, dispensés par un centre de formation agréé par le Ministère de l'Agriculture.

Durée : 7.00 heures (1 jour)

En présentiel

Public cible

- Salariés ou chefs d'entreprise, des entreprises JEVI, des collectivités territoriales, des jardineriers, des exploitations agricoles, etc.... souhaitant renouveler leur certiphyto.

Prérequis

- Être titulaire d'un certiphyto de la même catégorie, arrivant à échéance dans les 3 à 6 mois.

Objectifs pédagogiques

Cette formation vise l'actualisation des connaissances (et non leur acquisition), sur les thèmes suivants :

- **Raisonner** l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et **organiser** leur mise en œuvre
- **Identifier les risques** liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et les appliquer en minimisant les risques pour la santé et l'environnement
- Mettre en place des **mesures de prévention et réagir** en cas d'intoxication
- Définir une **stratégie pour réduire l'utilisation** des produits phytopharmaceutiques

Contenu de la formation

- Réglementation et sécurité environnementale
 - Cadre français et européen
 - Définition des produits, produits autorisés et produits illégaux
 - Stockage et transport
 - Utilisation des produits, réglementation spécifique à l'activité du secteur
 - Risques et principales voies de contamination dans l'environnement
 - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits dans l'environnement
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public
 - Risques liés à l'utilisation des produits
 - Dangers des produits, situation d'exposition aux dangers
 - Mesures à prendre afin de réduire les risques pour les êtres humains
 - Principales mesures de prévention et de protection (EPI)
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication ou d'accident
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives
 - Connaissance des principaux bioagresseurs
 - Nécessité d'intervenir dans le cadre d'une lutte raisonnée, choix des produits, etc.
 - Techniques de lutte intégrée (lutte directe et indirecte, méthodes biologiques, physiques, mécaniques, etc.)
 - Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formation, encadrement et accompagnement par Laurène TISSANDIER - Formatrice spécialisée, professionnelle du paysage et de l'horticulture

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Échange, partage et retours d'expériences des participants
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Tests collectifs (QCM).
- Feuilles de présence, émargement par demi-journée.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Modalités d'obtention

Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de la formation, remis par l'organisme de formation.

Demande de renouvellement du certificat CERTIPHYTO, à effectuer par le candidat au moins 3 mois avant la date d'échéance du précédent certificat, via la téléprocédure sur service-public.fr

Durée de validité : 5 ans

Informations complémentaires

Effectif

Mini : 5 pers. / Maxi : 8 pers.

Accessibilité

Tout public dont PSH et PMR

Référent Handicap : Mme Patricia Hernandez